

## Communication municipale au Conseil communal N° 687 / 2024

**Séance du 6 mai 2024**

### Extension du réseau de défibrillateurs publics

Afin d'accroître la sécurité sanitaire des habitants, des visiteurs et des touristes sur le territoire communal, la Municipalité a procédé il y a quelques semaines à l'extension de son réseau de défibrillateurs publics par l'installation d'une nouvelle unité au Port du Vieux Stand.

La Commune met maintenant à disposition cinq de ces dispositifs, conçus pour être utilisés sans connaissance médicale particulière :

- Aux vestiaires du terrain de football du Grand-Pont ;
- A la Plage de Curtinaux (accessible 7j/7, 24h/24) ;
- A l'entrée des Services industriels au Voisinand ;
- A l'Office de la population au Château ;
- Au Port du Vieux Stand à proximité des WC publics (accessible 7j/7, 24h/24).

A cette offre s'ajoutent les appareils installés dans les locaux de Police Lavaux (à l'Hôtel de Police à la route de Lavaux, ainsi qu'à l'angle de la Grand-Rue et de la rue du Port), dans ses véhicules d'intervention, et en quelques lieux privés dans des commerces, pharmacies et fitness.

Une liste et une carte des emplacements sont disponibles sur le site Internet communal (lien « Urgences », en haut de page), ainsi que sur l'application mobile des « First Responders ». Ce réseau de 4'000 secouristes bénévoles, créé en 2018 sous l'égide de l'Etat de Vaud, peut être mobilisé par les services de secours pour intervenir en cas de besoin sur site.

La Municipalité étudiera à l'avenir d'éventuels lieux d'implantation de défibrillateurs supplémentaires, notamment en fonction des besoins, des activités qui s'y déroulent et de la densité de passage observée.

Le syndic  
Charles Monod

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Le secrétaire  
Patrick Csikos

Adopté en séance de Municipalité du 29 avril 2024.